

Charenton *magazine*

N° 185 - novembre 2013



**Echanges et rencontres
dans nos quartiers !**



**Regards sur les événements
des semaines passées**

4

6

**Taxe d'habitation,
mode d'emploi**

12



**Retour sur
les chantiers
du moment**

15

**Un calendrier bien
rempli pour nos Seniors**

16

**Stages, soirées, activités :
les associations sont dynamiques**



18

**Portrait d'un
Charentonnais
passionné de BD**

26

Bloc-notes

22

**Les actualités et l'agenda culturel et artistique
de la Communauté de communes**



SOMMAIRE

novembre 2013 N° 185

Charenton magazine N° 185 - novembre 2013

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : **Jean-Marie Brétilion**

Directeur de la rédaction : **Denis Bansard**

Coordinatrice de rédaction (01.46.76.47.93) : **Céline Lormier**

Rédactrice : **Marion Fuzon**

Ont collaboré à la rédaction de ce numéro : **Denis Bansard - Xavier Delaruelle - Céline Lormier**

Photos : **A. Canard - X. Delaruelle - M. Fuzon - N. Houguenade**

Mise en page : **C. Doumbé**

Impression : **ETC. INN** - tiré à 18 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : **Avobox**



PATRIMOINE ARCHITECTURAL

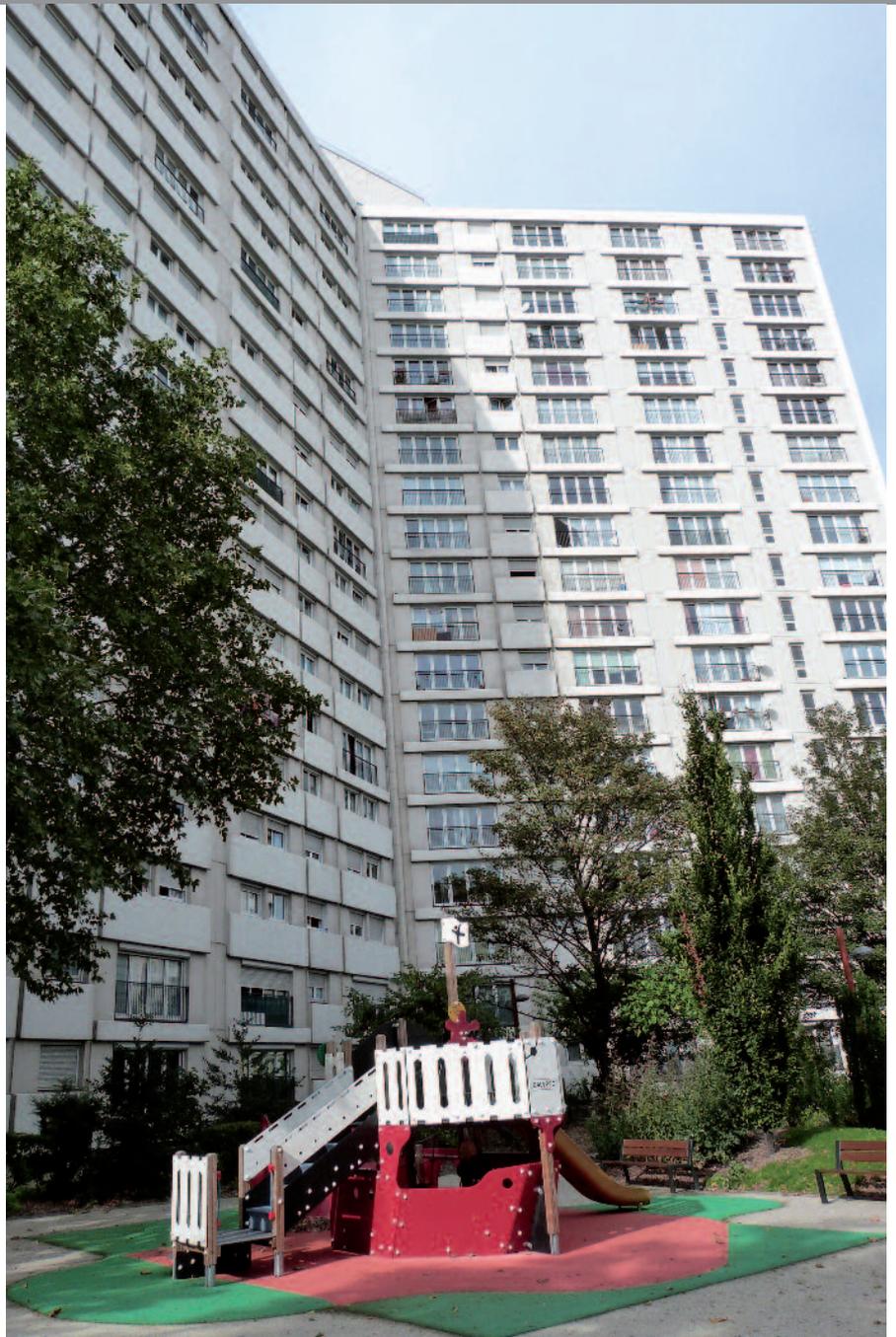
Un bâtiment nommé l'Etoile

A la fin des années 1960, le quai de Bercy a beaucoup évolué avec la modernisation du quartier. Le chantier de l'échangeur de Bercy et de l'autoroute A4 est lancé quasi en même temps que celui d'une tour d'habitation qui allait héberger 256 futurs logements. Le projet est alors de reloger ceux que l'on appelle "les expropriés du quai de Bercy". Installé sur une parcelle de 13 400 m², le site est compris entre la rue du Port aux Lions, la rue de l'Arcade et le quai de Bercy. Tout à proximité, on trouve alors une école maternelle (encore en place actuellement) et un bureau de poste (à l'emplacement de l'actuel Espace jeunesse). C'est le Foyer du Fonctionnaire et de la Famille (devenu la société 3F) qui fait construire ces logements sociaux et qui est en charge de sa gestion depuis.

Jean Fayeton, architecte en chef des Bâtiments civils et Palais nationaux, donne les premières esquisses du projet de construction en 1966. Il conçoit une tour de 19 étages sous la forme d'un large tripode (d'où le nom que l'on donne usuellement au bâtiment Etoile).

Elle est inspirée d'une importante opération de la ZUP de Meaux Beauval, qui comporte plusieurs tours à trois branches. C'est l'époque de l'industrialisation de la construction avec l'utilisation de la préfabrication lourde. A Charenton, le chantier débute en octobre 1968. Autour d'un noyau central, les ailes de la tour sont réalisées par façades préfabriquées porteuses. Grâce à ce procédé, l'immeuble de béton s'élève très vite à près de 50 m de hauteur.

Si la technique est rapide, elle n'exclut pas le soin porté à la conception de ces appartements, avec notamment des réseaux de chauffage et de ventilation spécialement prévus pour des bâtiments de grande hauteur, des ascenseurs modernes, l'évacuation des ordures ménagères mais aussi des places de stationnement, des aires de jeux et des espaces de verdure.



En 1970, ce bâtiment que certains appellent donc "l'Etoile", d'autres le "Tripode", est livré. Sa construction n'aura duré que peu de temps et très vite, les familles s'y installent.

Aujourd'hui, le bâtiment jouit d'une seconde jeunesse. L'an dernier, l'immeuble a fait l'objet d'une résidentialisation pendant une dizaine de mois. Menés en concertation avec l'Amicale des locataires, l'Immobilière 3F a choisi de sécuriser la résidence (pose d'une clôture, de portails) et de requalifier le site pour définir trois zones bien distinctes : une aire dédiée aux loisirs, une autre pour le tri et une dernière pour les stationnements. L'éclairage, la voirie, les accès piétons ont été repensés et c'est tout le cadre

de vie qui s'en est trouvé amélioré. Un parcours promenade, des arbres et des espaces végétalisés viennent compléter ce décor. Près de 1,5 millions d'euros ont été mobilisés pour ces travaux, sans que cela n'ait d'impact sur le montant des loyers des locataires.

Aux pieds de l'immeuble, on trouve la médecine du travail, plusieurs arrêts de bus (lignes 24, 109 et 180) dont les fréquences sont améliorées, l'Espace Jeunesse, une école maternelle ainsi que la clinique privée de Bercy. Les résidents bénéficient également de la proximité de la médiathèque de Bercy, du gymnase Maurice Herzog, de plusieurs structures petite enfance et éducation ainsi que de commerces, avec notamment le centre Bercy 2. ■

FÊTE DES CHAPEAUX

Un vent Corse a soufflé sur la rue du Général Leclerc

Toute la semaine qui a précédé la journée du 12 octobre dernier, de joyeux petits fanions s'agitaient au gré du vent dans la rue du Général Leclerc. Quelques jours déjà avant la fête des chapeaux, les commerçants avaient choisi de mettre leurs vitrines aux couleurs de la Corse avec les spécialités culinaires et les produits du terroir. Ainsi, le jour "J", tout était fin prêt pour les festivités ! La météo clémente a permis aux Charentonnais de prendre le temps de flâner parmi les stands qui occupaient la chaussée, réservée pour l'occasion aux piétons. Certains se sont laissés tenter par des produits de la gastronomie corse, d'autres ont participé à des ateliers ou ont été séduits par les chants traditionnels du groupe "Sarocchi". Beaucoup de familles se sont attardées devant les différentes animations prévues à l'intention des plus jeunes et c'est dans une ambiance conviviale que la journée s'est achevée avec le tirage au sort de la grande tombola. ■



TENNIS DE TABLE

Sous le signe de la tonicité !



Une raquette dans chaque main, large sourire et tee-shirt coloré, ils étaient près de 150 sur la place Aristide Briand à bouger avec énergie sur le rythme de la musique. Le Charenton tennis de table les avait invités à participer, dans la bonne humeur, à un événement sportif le 28 septembre dernier, pour découvrir une nouvelle discipline : le "fit ping tonic" !

Cette pratique sportive, que certains ont déjà pu apercevoir sur le podium du Forum des associations, allie à la fois tonus et coordination. Dérivée du tennis de table, elle permet de travailler sa tonicité tout en s'amusant. Des tables étaient disposées de part et d'autre de la place, pour que les pongistes puissent participer à des ateliers en plein air et ainsi donner envie au public de s'y essayer ! ■

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Tous usagers de la route

Piétons, deux-roues, automobilistes, nous sommes tous responsables de notre comportement sur la route. La sécurité routière n'a de cesse de lancer régulièrement de nouvelles campagnes de sensibilisation, pour que chacun se sente concerné et agisse de façon responsable. Dernièrement, c'est le smartphone au volant qui a été pointé du doigt. En effet, le constat est alarmant, avec 61% des conducteurs âgés de moins de 35 ans qui lisent leurs SMS en conduisant. Preuve en est qu'il faut sans cesse communiquer et informer sur les dangers de la route. Du 14 au 18 octobre dernier, une grande opération de sensibilisation a eu lieu à l'espace Jeunesse, à destination des 11/17 ans. Les collégiens et lycéens ont participé à des jeux de rôles, ont analysé la place des usagers et ont pu prendre conscience de l'importance de bien connaître le Code de la route et des gestes à adopter. ■



CONCOURS DES BALCONS FLEURIS

La grande famille des jardiniers amateurs réunie

Cette année encore, le concours des Balcons fleuris a récompensé les balcons, terrasses, jardins et immeubles les plus remarquables, participant ainsi au fleurissement et à l'embellissement de la ville.

Tous les participants ont été reçus dans les salons de l'Hôtel de Ville le 1^{er} octobre dernier et se sont vu offrir de nombreux lots. Toute l'année, ils ont tour à tour

planté, arrosé, taillé et entretenu leurs balcons pour proposer de belles réalisations dans les différents quartiers de Charenton. Sachez qu'en 2014, à votre tour, vous pourrez participer à ce concours : les inscriptions ouvriront dès le mois d'avril prochain. A cette occasion, il a été rappelé que les Charentonnais qui le souhaitent peuvent récupérer les plantes qui ont permis à la Ville de fleurir nos rues cet été. ■



AFC

La bourse aux vêtements... en quelques chiffres

Du 10 au 12 octobre, l'Association des Familles de Charenton organisait sa traditionnelle Bourse aux vêtements.

Véritable inventaire à la Prévert, cette opération qui rencontre invariablement un immense succès ne pouvait mieux se résumer qu'en quelques chiffres :

71 bénévoles mobilisés

3 journées d'ouverture au public

6 227 articles déposés

Ont été vendus : 285 paires de chaussures, 263 sacs, 166 articles de linge de maison, 461 accessoires et surtout 1675 vêtements. ■



Félicitations aux lauréats !

Catégorie : balcons et terrasses

1^{er} prix : Lyonel Bouche
angle rue de Conflans
et rue Camille Mouquet

2^e prix : Noéma René Dit Bois
Terrasse Le Nôtre

3^e prix : Lydie et Claude Vaissier
rue Victor Hugo

Catégorie : Jardins privatifs

1^{er} prix : Françoise Bérardet
rue Alfred Savouré

2^e prix : Nadine Guégan
rue Victor Hugo

3^e prix : Slavica Nemausat
rue du Parc

Catégorie : Immeubles collectifs

1^{er} prix :
immeuble du 30, rue du Parc

2^e prix :
immeuble du 6/8,
rue du Nouveau Bercy

3^e prix :
immeuble du 30, rue de Paris

Retrouvez toutes les photos
des participants sur le
www.charenton.fr

TAXE D'HABITATION 2013

Mieux comprendre la fiscalité locale

Alors que vous n'avez plus que quelques jours pour payer votre taxe d'habitation, Charenton magazine vous apporte les réponses aux questions que vous vous posez sûrement en matière de fiscalité locale et vous propose l'analyse d'une feuille d'imposition type.

A quoi sert la taxe d'habitation ?

Comme pour la taxe foncière, le montant de la taxe d'habitation est collecté par l'Etat puis reversé aux communes et intercommunalités pour contribuer aux coûts de fonctionnement des services publics dont elles ont la charge (les écoles, les crèches, les accueils de loisirs...), et à ceux des investissements comme la construction de nouveaux équipements, la création de voies de circulation, etc...

De quels moyens dispose la Ville pour agir sur la taxe d'habitation ?

Le pouvoir d'une commune en matière d'impôts locaux est limité. En effet, le montant que le contribuable doit acquitter résulte de la multiplication d'une base locative par un taux d'imposition. Or si les villes déterminent les taux de fiscalité locale (taux inchangés cette année à Charenton), la valeur locative est, en effet, estimée par les services de l'Etat en fonction de critères de confort du logement,

de sa localisation. Les revenus du contribuable sont aussi des éléments de détermination de la cotisation. En 2013, la hausse de votre cotisation provient donc essentiellement de l'évolution de la base de calcul de votre logement.

La Ville peut-elle agir sur d'autres éléments ?

Les collectivités peuvent agir en parallèle sur les abattements afin de réduire la base de calcul de taxe d'habitation. C'est en pratique le cas à Charenton.

Quelles sont les économies engendrées par cette politique d'abattement ?

Prenons un exemple. Grâce à la politique d'abattements votée sur notre territoire, l'ensemble des familles avec deux enfants à charge réalisent chaque année plus de 230 € d'économie sur leur cotisation de taxe d'habitation. ■

LES DATES À NE PAS MANQUER !

Vendredi 15 novembre

Date limite de paiement de la taxe d'habitation et contribution à l'audiovisuel public

Cette échéance concerne particulièrement les résidences principales ainsi que certaines résidences secondaires. La date limite de paiement est indiquée sur votre avis d'imposition.

Sur Internet, si vous êtes un particulier, vous pouvez adhérer au prélèvement à l'échéance jusqu'au 15 novembre minuit. ■

Mercredi 20 novembre

Paiement via Internet de la taxe d'habitation et contribution à l'audiovisuel public

Si vous êtes un particulier, vous avez jusqu'au 20 novembre minuit pour payer en ligne votre taxe d'habitation - contribution à l'audiovisuel public.

Le prélèvement sera effectué sur votre compte bancaire le 25 novembre.

Retrouvez toutes les informations sur www.impots.gouv.fr ■

A savoir

Le produit des taxes d'habitations et des taxes foncières s'élève à **18 554 762 €** (7 379 865 € pour la taxe d'habitation et 11 174 897 € pour les taxes foncières) et représente **41 %** des recettes réelles du budget de la Ville.

Service Impôts Particuliers Charenton-le-Pont

Pour recevoir des documents fiscaux, obtenir des réponses détaillées relevant de la gestion de votre dossier, vous renseigner sur le montant ou le paiement de votre impôt, vous pouvez contacter votre service des impôts des particuliers.

1, place de la Coupole
94225 Charenton Le Pont Cedex

Téléphone : 01.45.13.08.58.

Courriel : sip.charenton-le-pont@dgfip.finances.gouv.fr

Réception : du lundi au vendredi
de 9h à 12h puis de 13h à 16h
et sur rendez-vous

Comment est calculée la taxe d'habitation 2013 ?

La Ville de Charenton et la Communauté de Communes n'ont pas augmenté leurs taux en 2013.



Valeur locative :
la base de calcul de la taxe est revalorisée uniformément sur toute la France par l'Etat : + 1,8% en 2013.

Abattement général à la base :
il assure une meilleure équité fiscale entre les contribuables. A Charenton, il est de 15 %, taux maximum légal généralisé à tous les habitants.

TAXE D'HABITATION 2013 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement
Valeur locative brute	8012		8012	8012
Valeur locative moyenne	5314		5058	5314
ABATTEMENT				
• Général à la base	15 %		15 %	15 %
• Personne(s) à charge				
- Par personne rang 1 ou 2	15 %		15 %	15 %
- Par personne rang 3 ou +	25 %		25 %	25 %
• Spécial à la base				
• Spécial handicapé				
Base nette d'imposition	4292		4470	4292
Taux d'imposition 2013	10,34 %		7,73 %	0,435 %
Cotisations 2013	444		346	18
Taux d'imposition 2012	10,34 %		7,73 %	0,445 %
Rappel cotisations 2012	436		339	19
Variation en valeur	+8		+7	-1
Variation en pourcentage	+1,83 %		+2,06 %	-5,26 %
Abattements de référence 2003/2013				TSE
• Général à la base				
• Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2)				
• Par personne(s) à charge (rang 3 ou +)				
• Spécial à la base				
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2012 ET 2013				
	ANNÉE 2012	ANNÉE 2013	En valeur	En pourcentage
(a) Cotisations	804	818	+14	+1,74 %
(b) Allègements				
(c) = (a) - (b) Somme à payer	804	818	+14	+1,74 %
MONTANT DE VOTRE IMPÔT				
				818
LOCAUX TAXES : NOMBRE 2 Régime P Taux global 2000 corrigé 15,23 % Cotisation référence 2003 12 euro(s)				

Abattement pour personnes à charge :
taux porté à 25% depuis 2011 à partir de la 3^e personne à charge. Cet abattement est déterminé par la Ville.

La Communauté de communes a récupéré la taxe d'habitation que percevait le Département : 7,73%. Le taux est inchangé par rapport à 2012.

Le taux voté par la Ville reste inchangé par rapport à 2012 : 10,34%.

Taxe spéciale d'équipement :
instauration depuis 2011 en Ile-de-France d'une TSE perçue au profit de l'établissement public "Société du Grand Paris" chargé de concevoir et réaliser le Réseau de transport public du Grand Paris. Cette taxe est ici de 12 €.

RÉFORME

Le point sur les rythmes scolaires

L'application de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée prochaine nécessite une importante concertation entre les villes et les différents partenaires. Ainsi depuis quelques mois déjà et malgré les débats nationaux, le dialogue est bien entamé et c'est en juin dernier qu'une première rencontre a eu lieu avec les équipes enseignantes et les représentants de parents d'élèves de chaque école. Elle a permis de dessiner les grandes lignes du projet et de convenir **du mercredi matin** comme la demie journée supplémentaire d'enseignement. Puis la ville a poursuivi la réflexion avec les associations. Le 3 octobre dernier, une trentaine d'entre elles qui oeuvrent dans le domaines culturel, artistique et sportif en liaison avec les tranches d'âge concernées, ont été conviées à une présentation de la réforme mais également sollicitées compte tenu de leur dynamisme local pour travailler avec elles afin de pouvoir proposer aux enfants des activités périscolaires de qualité. Un autre temps fort a eu lieu le 15 octobre dernier avec

la première réunion du comité de pilotage. Le Maire a présidé cette séance en présence d' Antoine Baccellieri, Inspecteur Education Nationale, des directeurs d'école et d'accueils de loisirs, des représentants des parents d'élèves (FCPE et PEEP), des associations locales, de représentants de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Ces nombreux partenaires se sont entendus pour n'avoir qu'une voix et déterminer ensemble de la future organisation la semaine scolaire des élèves de maternelle et d'élémentaire à compter de septembre 2014. **Ce schéma adopté à l'unanimité va pouvoir être soumis prochainement pour validation à la direction académique des services de l'éducation nationale.** Après cette première étape, le comité de pilotage devra à nouveau se réunir pour réfléchir sur le contenu du projet éducatif territorial permettant de proposer à chaque élève du public un parcours éducatif cohérent.

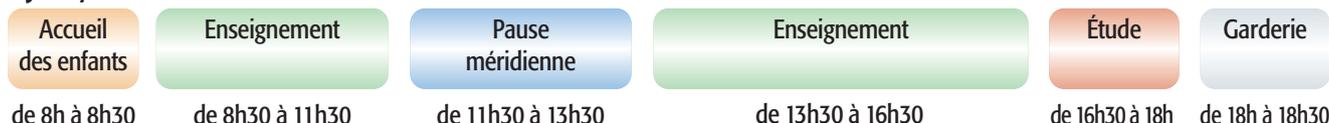
SCHEMA D'ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE

Pour les écoles élémentaires : 2 jours par semaine après la classe de 15h à 16h30 les enfants auront la possibilité de pratiquer des activités périscolaires. Cette organisation permet à la fois la mise en place d'activités de qualité et la possibilité d'effectuer les déplacements nécessaires s'il y a lieu sur les différents équipements municipaux.

2 jours/semaine :



2 jours/semaine :



Mercredi :



Pour les écoles maternelles : chaque jour après la classe de 15h45 à 16h30 les enfants auront la possibilité de pratiquer des activités périscolaires. Le principe de régularité a prévalu pour le confort de l'enfant .

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :



Mercredi :





PLAISIRS D'HIVER

Le paradis de toutes les glisses

Les séjours d'hiver proposés cette année par la Communauté de communes sont autant d'invitations à découvrir les bienfaits de la montagne ! Deux destinations de stations enneigées vont permettre aux jeunes de 6 à 17 ans de vivre des moments uniques de détente, de loisirs et de dépaysement. Les inscriptions se feront du lundi 2 au vendredi 6 décembre auprès du Service enfance, rue de Sully.

En route pour Ancelle, dans les Hautes Alpes !

Le ski alpin à l'honneur avec deux séjours proposés aux **enfants de 6 à 12 ans** dans la station d'Ancelle à 1350 m d'altitude.

Le premier séjour se déroulera dans un centre d'hébergement situé à 50m des pistes, autant dire que les vacances seront placées sous le signe du sport, du grand air et des loisirs. Il est aussi prévu une séance d'initiation au ski attelé... alors attention aux sensations avec cette discipline alliant le ski et un attelage animal ! Tous les jours, des animations et jeux seront aussi organisés. **Deux dates : du 15 au 22 février 2014 et du 22 février au 1^{er} mars 2014**

Le deuxième séjour à Ancelle propose aux jeunes de pratiquer du ski alpin, du patin à glace, des raquettes, sans oublier une inoubliable séance de chiens de traîneaux ! Tous les jours, des activités sont programmées pour s'amuser et ramener de beaux souvenirs à la maison. La station est située à moins de 18km de Gap et son décor montagnard en séduira plus d'un, à coup sûr ! **Deux dates : du 15 au 22 février 2014 et du 22 février au 1^{er} mars 2014**

Bardonecchia, nous voilà !

Le troisième séjour est dédié aux **jeunes âgés de 12 à 17 ans**. Il les emmènera sur les pistes italiennes, dans le Piémont. Si ce nom vous rappelle quelque chose, c'est que la station a accueilli les épreuves de snowboard des Jeux olympiques de Turin de 2006. Le plus haut sommet des pistes culmine à 2 750m et le passé de la station élève le snowboard au rang de sport mythique ! Il sera possible de glisser sur une planche mais aussi sur des skis.

Deux dates : du 15 au 22 février 2014 et du 22 février au 1^{er} mars 2014 ■

Service Enfance - 16, rue de Sully - Tél. 01.46.76.47.80 - www.charenton.fr

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 - Fermeture le mardi après-midi.

COLLÈGE LA CERISAIE

Journée portes ouvertes

Le collège la Cerisaie organise un temps de rencontre privilégié en direction des parents d'élèves de CM1 et CM2. Le **samedi 16 novembre prochain, à partir de 9h**, les familles des futurs 6^e pourront ainsi venir rencontrer l'équipe enseignante, découvrir les lieux et se familiariser avec le fonctionnement de l'établissement. Des ateliers et une présentation multimédia leur seront proposés pour leur permettre de mieux cerner les grandes lignes de l'entrée au collège.

Des élèves de 6^e et de 5^e seront présents pour guider et accompagner les parents sur les différents parcours qui seront mis en place. Afin de rendre cette présentation exhaustive, un enseignant de chaque discipline ainsi qu'un représentant du foyer socio-éducatif seront sur place pour répondre aux questions. ■

Collège la Cerisaie - 19, rue de la Cerisaie

INSCRIPTIONS

Accueils de loisirs des vacances de Noël

Des divertissements, des activités créatives, des initiations sportives : les enfants charentonnais des accueils de loisirs ne vont pas s'ennuyer pendant les vacances de Noël. Leurs journées vont pouvoir s'écouler avec fantaisie et bonne humeur.

Les enfants pourront retrouver leurs petits camarades et participer aux animations qui auront été préparées à leur intention. Pour cela, une seule condition : les inscriptions aux activités de décembre devront avoir été effectuées **sur l'espace famille du site Internet de la Ville jusqu'au dimanche 1^{er} décembre inclus.**

www.charenton.fr



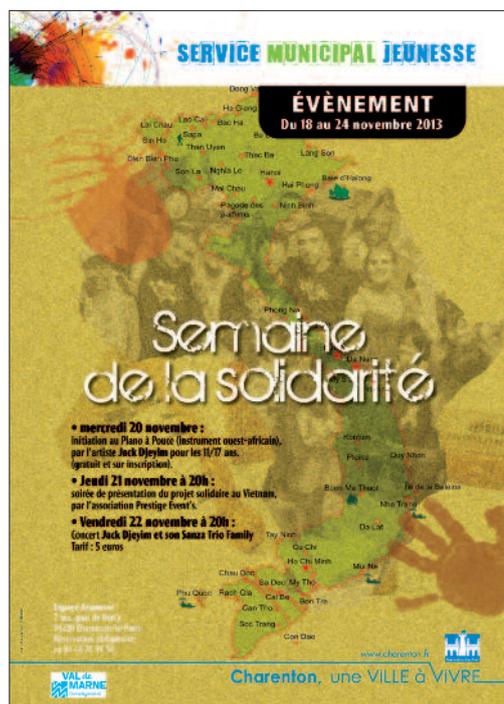
CMJ

Les collégiens appelés aux urnes

Les 12 et 14 novembre prochains, les élèves des collèges de la ville sont appelés à élire leurs représentants au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Il s'agit d'un dispositif mis en place à Charenton depuis 11 ans qui permet aux jeunes de **s'engager dans une démarche citoyenne**. Tous les deux ans, un vote permet de désigner un nouveau groupe de jeunes qui reçoit alors la tâche de représenter ses pairs.

C'est ainsi qu'en novembre 2011, 16 jeunes avaient été élus. En portant leur candidature, ils savaient que la mission était d'importance et qu'ils devraient, le temps d'un mandat, à la fois devoir être responsables et citoyens. Pendant ces deux années, ces élus en herbe ont été accompagnés par le Point Information Jeunesse, qui les a amenés sur les chemins de la démocratie en leur faisant visiter d'abord la Mairie, puis le Sénat et enfin l'Assemblée Nationale pour mieux comprendre le fonctionnement des institutions françaises.

Répartis en quatre commissions (culture, sport, environnement et solidarité), ils ont été amenés à rencontrer leurs homologues adultes, mais aussi les principaux acteurs de la ville. Minutieusement, ils ont monté des projets afin de concrétiser les valeurs qui les animent. Pour cela, ils ont travaillé et se sont réunis pour être en mesure de proposer des événements à la hauteur, comme les Olympiades des collégiens en juin dernier, ou un rallye culture lors des Journées Européennes du Patrimoine de l'an passé. D'autres ont choisi de sensibiliser à l'importance des éco-environnements, avec des actions le long de la Marne ou encore de réaliser des collectes de fournitures scolaires auprès des écoliers charentonnais. Solidaires, actifs, engagés : les membres du Conseil Municipal des Jeunes sont devenus des citoyens de demain. Cette expérience les aura sans doute encouragés à **défendre leurs idées, respecter celles des autres et à participer à la vie de la cité.** ■



SEMAINE DE LA SOLIDARITÉ

Dépassé le chacun pour soi

... Quand je pense à toi, je pense à moi : ce refrain si tristement connu désormais fait partie du patrimoine musical et solidaire. Il nous incite à ne pas oublier les autres et à trouver comment réaliser un geste, même symbolique. À force d'énergie et de conviction, les associations et les organismes œuvrent pour des causes importantes et cherchent sans relâche le soutien de bénévoles et de donateurs. Si les temps ne sont pas faciles, on sait pourtant que les Français continuent à donner, à s'engager. En témoigne l'existence de la Semaine Internationale de la Solidarité, qui depuis 1998, est un grand rendez-vous de sensibilisation. Elle permet, par l'intermédiaire de manifestations, d'organiser des temps de réflexion et de convivialité pour que chacun trouve, à sa mesure, **comment rendre ce monde plus solidaire.**

Le service municipal Jeunesse invite donc à participer à trois temps forts, du 20 au 22 novembre prochains, avec des initiations au piano à pouce pour les 11 / 17 ans le mercredi 20, puis une soirée "retour en images" du projet Vietnam le jeudi 21 à 20h et enfin, un concert de clôture le 22 à 20h, avec le camerounais Jack Djeyim et son Sanza Trio Family, qui remet au goût du jour l'expérience des instruments traditionnels africains. ■

Espace Jeunesse - 7bis, quai de Bercy - Réservation obligatoire au 01.46.76.44.54

Rappel

DERNIÈRE LIGNE DROITE AVANT LE STAGE D'APPROFONDISSEMENT

Les jeunes de plus de 17 ans qui souhaitent se former et apprendre les métiers de l'animation peuvent, s'ils le souhaitent, s'inscrire aux formations du BAFA*. Le prochain stage d'approfondissement aura lieu du 23 au 29 décembre inclus (sauf le mercredi 25 décembre). ■

Renseignements et inscriptions auprès du Point Information Jeunesse - 7 bis, quai de Bercy - Tél. 01.46.76.44.54 - Mail. p.ij@charenton.fr

*Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

RÈGLEMENT

Une charte des mariages pour une journée réussie

Face aux débordements constatés parfois à l'occasion de cérémonies et cortèges nuptiaux ces derniers mois, le Maire a fait le choix de rédiger une charte des mariages conciliant la convivialité due à un tel événement avec le respect des lieux comme des règles de sécurité et de tranquillité publique.

Chacun est amené, au cours de son existence, à vivre à l'Hôtel de ville des moments majeurs à l'image de la cérémonie civile du mariage. Instant heureux que chacun a à cœur de partager et de rendre mémorable, il ne faudrait pas pour autant oublier que la mairie est la maison de la République dont elle incarne les valeurs et les symboles et, par conséquent, un espace de droits, de devoirs et de respect.

A ce titre, outre le rappel de quelques règles élémentaires de vivre-ensemble, au premier rang desquelles la ponctualité, cette charte s'inscrit dans une volonté plus large d'améliorer le déroulement et l'enchaînement des mariages, en particulier lors des périodes d'affluence.

La ponctualité est la politesse des mariés

La ponctualité est en effet un point essentiel. Il est vrai que ce jour est le plus important pour les fiancés et leurs familles, qu'il engendre stress, imprévus en tout genre et qu'ils souhaiteraient le vivre comme bon leur semble; mais d'autres mariés peuvent leur succéder dans la salle des mariages aussi ! Par courtoisie et pour assurer le bon déroulement des cérémonies, la ponctualité doit être de mise.

Ballet de voitures et concert de klaxon

Par ailleurs, la rédaction de cette charte des mariages a été l'occasion de repenser les règles de stationnement autour de l'hôtel de Ville.

Quelle mariée voudrait trouver un parking bondé des véhicules du cortège précédent sans pouvoir elle-même descendre de voiture ?

Au cours du 1^{er} semestre 2013, 95 mariages ont été célébrés à Charenton soit 17% de plus que l'an passé durant la même période.



Qui souhaiterait encore prendre des photos sur le parvis de la mairie avec un enchevêtrement de voitures au premier plan ? Personne, bien entendu. C'est pourquoi la charte précise que seul le véhicule de la mariée sera dorénavant autorisé à stationner dans la cour de l'Hôtel de ville tandis que les autres véhicules sont invités à stationner au parking de la mairie, situé à 50m au 4, rue de la Mairie.

De même, tout débordement et bruit excessif dans l'enceinte de l'Hôtel de ville comme en ville est prohibé. Aussi, les interventions bruyantes de nature à troubler le bon déroulement de la cérémonie, l'utilisation du klaxon en dehors des prescriptions du code de la route et l'utilisation d'instruments de musique dans la mairie et la cour sont interdites afin de préserver la tranquillité des autres usagers de l'Hôtel de ville et celle du voisinage.

Un engagement avant tout moral mais pas seulement

Cette charte des mariages est avant tout un outil d'information à destination des mariés et de tous leurs invités pour concilier la convivialité du mariage avec la solennité de l'évènement, le respect des lieux, ainsi que des règles de sécurité et de tranquillité publique et cela, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Hôtel de Ville.

Toutefois, en cas de non-respect des prescriptions de cette Charte par laquelle, les futurs époux s'engagent à ce que leur cérémonie de mariage se déroule selon les valeurs de la République, le Maire ou le Maire adjoint pourra interrompre la célébration ou ne pas l'engager. Elle sera alors reportée à une date ultérieure. ■

Pour tout renseignement relatif à la constitution d'un dossier de mariage ou la réservation d'une date pour la cérémonie, contactez le service de l'Etat civil au 01.46.76.46.50.

URBANISME

Les travaux de la médiathèque du patrimoine avancent



Si vous êtes un riverain ou un familier du parc de Conflans, vous avez sans doute remarqué les travaux qui se déroulent actuellement dans les bâtiments de l'ancienne école d'architecture de Charenton située dans le parc du Séminaire de Conflans.

Comme vous l'avait annoncé Charenton Magazine dans son numéro de mars, la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine va bientôt ouvrir ses portes début 2014. Il s'agit d'une institution prestigieuse qui dépend du Ministère de la Culture et de la Communication. Nul doute qu'elle attirera à Charenton les chercheurs et les passionnés d'histoire de l'architecture qui trouveront à leur disposition une base documentaire d'une richesse incomparable.

Les travaux ont été conçus dans un esprit de préservation de la riche histoire de ces locaux, tout en les inscrivant dans un contexte contemporain pour en faire un vrai lieu d'accueil du XXI^e siècle fonctionnel et lumineux. Malgré les difficultés techniques, les équipes ont bien avancé conciliant efficacité et recherche de l'esthétisme. On se rapproche ainsi petit à petit de la fin de l'aménagement de la structure prévue pour avril 2014. ■

PATRIMOINE

La ville acquiert un immeuble

Les 1 rue du Pont et 3 quai des Carrières font partie des immeubles parmi les plus anciens à Charenton. Situés face au Pont de Charenton et à l'angle des entrées vers Saint-Maurice et Maisons-Alfort, ces bâtiments, devenus vétustes, constituaient une opportunité pour la commune de réaliser à moyen terme une opération d'aménagement de qualité en entrée de ville. C'est la raison pour laquelle la Ville a souhaité acquérir ces locaux en faisant jouer son droit de préemption. A ce titre, la valeur des biens a été déterminée par le juge des expropriations à hauteur de 3.589.400 € (hors frais d'agence et de notaire). Des nouveaux logements (dont une partie d'appartements sociaux) verront donc le jour dans quelques années dans ce secteur, la ville étudiant actuellement les différentes possibilités d'aménagement architectural. ■

RATP

La station Liberté inaugurée

Le 16 octobre dernier, la RATP a procédé à l'inauguration officielle de la station "Liberté", en présence du Maire de Charenton. Elle a fait l'objet de travaux de modernisation et a fait peau neuve du sol au plafond.

Les carreaux de couleur orangée ont été remplacés par un blanc plus sobre qui rend au métro son côté rétro, les luminaires retravaillés pour un meilleur confort, les mobiliers changés et la signalétique améliorée pour les personnes malvoyantes.

Désormais, dans les différentes sorties de la station, de grands écrans digitaux délivrent les informations sur les correspondances de bus et les horaires de passage. Les usagers ont pu le constater depuis juin dernier, les quais et les couloirs sont propres, clairs et fonctionnels.

Pour mémoire, la station a été ouverte au public, en pleine guerre, le 5 octobre 1942, en même temps que "Charenton Ecoles", pour laquelle une rénovation est d'ores et déjà prévue pour début 2016. ■





STATIONNEMENT

Mise en place du procès verbal électronique

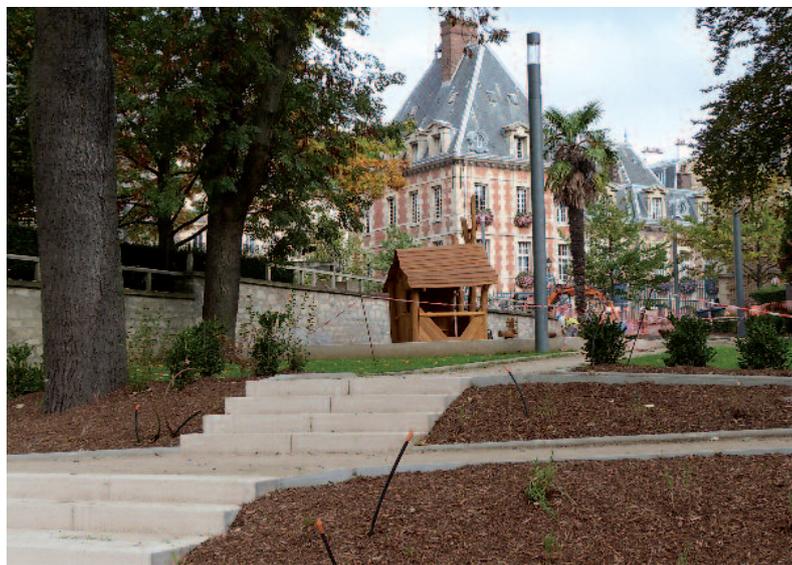
Lancé en 2011, le procès-verbal électronique ou PVE est désormais déployé sur l'ensemble du territoire. De plus en plus de villes choisissent de s'équiper de ces boîtiers électroniques qui permettent de télétransmettre directement les infractions auprès du Centre national de traitement de Rennes. A Charenton, **la mise en place de ce dispositif aura lieu à partir du 12 novembre prochain**. Dès lors, les agents qui seront amenés à constater un défaut d'acquittement du droit de stationnement ou un véhicule mal garé ou gênant pourront verbaliser par

l'intermédiaire de ce PVE. L'avis de contravention sera édité et envoyé automatiquement par courrier au domicile du titulaire du certificat d'immatriculation dans les dix jours suivant l'infraction.

Ce dernier devra ensuite acquitter l'amende forfaitaire dans les 45 jours, soit par chèque, soit sur Internet avec le système PayPal. En cas de contestation, il a aussi la possibilité d'adresser une requête en exonération. Ce procès verbal électronique remplace donc le fameux "timbre-amende" ou "papillon" que l'on trouvait jusqu'alors glissé sous l'essuie-glace et qui était parfois source de contestation. **Dans un premier temps, il a été décidé à Charenton que les agents de la police municipale déposeront sur le pare-brise du véhicule un avis informatif, signalant l'infraction constatée et la transmission du procès verbal au centre de Rennes.** ■

CŒUR DE VILLE

Voici venue la dernière phase des travaux



Après différentes étapes qui ont consisté à requalifier la place Ramon puis réaménager la rue de Paris, l'opération "Cœur de ville" entame ses tout derniers aménagements. Avant la fin du mois de novembre (si les intempéries ne bouleversent pas une fois encore les prévisions !), le dallage de l'entrée du square, les pièces d'eau que constituent le miroir du square Jules Noël et la fontaine de l'îlot du croisement rue de Paris et rue Croquette seront fin prêts.

Début décembre, ce sont les Féviers d'Amérique, les mêmes que sur la place Ramon, ainsi que les vivaces qui feront leur arrivée dans la rue de Paris. Les jardiniers auront bien sûr fait le lien avec la période de la Sainte Catherine, propice aux plantations car en effet les arbres n'auront plus leurs feuilles et leur sève sera descendue. Encore un peu de patience donc et les Charentonnais pourront bientôt prendre pleinement la mesure de ce nouvel environnement urbain. ■

SQUARE JULES NOËL

La halte-garderie bientôt redessinée

Dans le cadre de la restructuration du centre-ville, l'une des composantes du projet était de penser au réaménagement du square Jules Noël, face à l'Hôtel de Ville.

Ainsi, deux bâtiments ont été l'objet d'études : le "49" de la rue de Paris qui accueille des services municipaux ainsi que l'Amicale du 3^e âge et la structure petite enfance, appelée "multi-accueil Paris".

Pour le premier, à l'heure actuelle, un architecte a été retenu et travaille à la fois sur le diagnostic et l'esquisse du projet.

La restructuration du Multi-accueil permettra la création d'une dizaine de berceaux supplémentaires.

Les travaux pourraient commencer au premier trimestre 2015. ■

AMÉNAGEMENT

Heureux les cyclistes qui longent la Marne



La liaison qui permettait aux amateurs de vélo de poursuivre leur chemin depuis le pont de Charenton jusqu'au chemin de halage avait le mérite d'exister mais était jugée inconfortable (marches à emprunter) voire dangereuse au point que les familles avec enfants n'imaginaient même pas s'y aventurer.

Forts de ce constat et des demandes de nombreux usagers, les maires de Charenton et de Saint-Maurice ont sollicité le Conseil général, en charge de ce tronçon de voirie départementale, pour remédier à cette situation en installant une rampe de liaison.

Depuis un peu plus d'un mois, le département a achevé les travaux nécessaires et les cyclistes peuvent ainsi emprunter

en toute sécurité la piste cyclable du pont de Charenton jusqu'au chemin de halage, le long de la Marne. Grâce à ce type d'intervention, les déplacements s'harmonisent peu à peu sur le territoire et, dans ce cas précis, jusqu'à cette fameuse voie verte qui constitue, rappelons-le, un tronçon de la véloroute européenne n°3, qui relie la Belgique à Saint-Jacques de Compostelle. Excusez du peu ! ■

Rappel

Opération "Donner plutôt que jeter"

Une saison chasse l'autre... les plantes estivales ont fait place à des variétés plus résistantes comme les pensées, myosotis et autres primevères. Des bulbes de tulipes, jacinthes et narcisses ont aussi été plantés dans les différents massifs de la ville pour renouveler le fleurissement des différents quartiers.

Comme vous l'annonçait Charenton magazine dans son précédent numéro, une seconde vie va être offerte aux plantes et suspensions fleuries ayant été prélevées, avec l'opération "donner au lieu de jeter". Ce rendez-vous qui remporte chaque année un grand succès se déroulera **les jeudi 14 et vendredi 15 novembre prochains** derrière les gymnases Tony Parker, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

N'oubliez pas de vous munir de grands cabas lors de votre venue ! ■

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Des rénovations qui s'avèrent bien utiles !



Engagée par la Ville en janvier 2009, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le quartier du "Vieux Bourg" (rue de Paris semi-piétonne et alentours), visait à faire bénéficier les propriétaires de conseils techniques et surtout de financements pour réaliser des travaux d'amélioration dans leur appartement ou leur immeuble. Ce dispositif avait donc permis de cibler les besoins de quelques immeubles d'habitation, qui ont alors fait l'objet d'importantes réhabilitations en terme d'isolation, de toiture et ravalement.

Pour l'heure, certains travaux sont achevés, comme dans la partie semi-piétonne de la rue de Paris, d'autres sont en cours (avec notamment l'immeuble de l'angle Victor Hugo - Saint Pierre) et d'autres enfin sont prévus pour 2014.

L'OPAH est un outil efficace tenant à la pertinence du partenariat Ville, Etat et Agence Nationale Amélioration de l'Habitat, qui contribue à déclencher chez les propriétaires privés des dynamiques de réinvestissement.

La Ville a consacré près de 1 043 375 € à cette opération depuis son lancement. ■

SEMAINE BLEUE

Un événement qui rassemble

La Semaine Bleue, c'est 365 jours pour agir envers les seniors et 7 jours pour le dire. Chaque année, cette opération vise à proposer à nos aînés une programmation à la fois divertissante et créatrice de liens. Conférences, ateliers, moments conviviaux autour d'un repas ou d'un concert sont autant d'opportunités pour partager et s'exprimer en apprenant des autres. C'est aussi le moment de faire connaissance, car, parmi les retraités, certains sont autonomes et pratiquent des loisirs en famille ou avec des connaissances, quand d'autres sont plus isolés, cherchant volontiers le contact.

Pour faciliter les déplacements, des autocars avaient été mis à la disposition des personnes inscrites aux activités et animations, faisant ainsi le lien entre Charenton et Saint-Maurice. Si le thème retenu pour cette édition était "Vieillir et agir ensemble dans la communauté", c'est bien "ensemble" le maître-mot que l'on pouvait retenir. ■



SENIORS

Calendrier des activités

• **Mardi 12 novembre, à 11h**

L'aromathérapie est l'utilisation médicale des extraits aromatiques de plantes (essences et huiles essentielles). Cet atelier découverte va vous permettre de mieux cerner les usages et les vertus de ces huiles. Chacun peut, dans son quotidien, s'en servir à des fins thérapeutiques, mais également dans des préparations culinaires et autres crèmes cosmétiques !

• **Judi 14 novembre, à 14h30**

Projection du film de Lorraine Levy, "Mes amis, mes amours" avec Vincent Lindon, Pascal Elbe et Virginie Ledoyen.

• **Judi 28 novembre, à 14h30**

Projection du film de Philippe Lellouche, "Nos plus belles vacances" avec Philippe Lellouche, Julie Gayet et Gérard Darmon.

• **Mardi 3 décembre, à 14h30**

Après-midi "douceur" : il s'agit d'un temps de rencontre convivial proposé aux personnes ayant des difficultés à se mouvoir.

• **Mercredi 11 décembre, à partir de 14h30**

Grand loto solidaire ou quand solidarité rime avec festivités ! Le service Retraités, l'Amicale du 3^e Age et l'Association des Familles de Charenton organisent un moment ludique et solidaire à l'espace Toffoli autour d'un grand loto. Ce loto précèdera l'animation organisée à l'occasion de l'ouverture de la patinoire d'hiver et l'ensemble des bénéfices de ces actions seront reversés à l'Institut Curie pour la recherche contre le cancer. Tarif : 10 € les 3 cartons ■

Inscriptions le lundi 2 décembre au service Retraités ainsi que sur place le jour de la manifestation.

Vous trouverez plus de renseignements sur ces activités sur le guide des loisirs Seniors dans les accueils des sites municipaux. www.charenton.fr



CENTENAIRE

Monsieur Belmihoub fête ses 100 ans

On estime à environ 15 000 la population de centenaires en France. Parmi eux, neuf centenaires sur dix sont des femmes. C'est dire si les hommes centenaires ne sont pas nombreux ! El-Hachémi Belmihoub est l'un d'entre eux. Né un 16 octobre 1913, il a fêté le mois dernier son 100^e anniversaire, entouré de ses proches. Ancien combattant, il est arrivé à Charenton pendant la 2^e guerre mondiale pour ne plus jamais quitter la ville. Pendant 40 ans, il a ensuite travaillé pour l'entreprise Pernod, tandis que sa femme élevait leurs 9 enfants. Ensemble, ils ont 10 petits-enfants et une arrière petite-fille. Cet événement lui a permis de voir se réunir sa famille autour de lui, ce qu'il apprécie tant et de recevoir la visite du Maire de Charenton. ■



LIONS CLUB

Tradition, partage et convivialité

Around de sa robe et de ses arômes, chacun va pouvoir y aller de son appréciation et de son commentaire ! **Le Beaujolais nouveau**, mais aussi plus largement **les vins du monde**, seront à l'honneur lors du traditionnel rendez-vous organisé par le Lions club de Charenton. Cette année, la soirée aura lieu le **samedi 23 novembre** à 20h à l'espace Toffoli. Ce dîner sera animé par un orchestre Jazz Band et par un "DJ" qui donneront la possibilité aux participants de s'amuser et de danser. C'est pourquoi il est recommandé de revêtir à cette occasion une tenue de ville. Les frais de participation à cette soirée sont de 50 €. Les bénéfices engendrés contribuent au soutien d'actions menées en direction de la jeunesse. ■

Espace Toffoli - 12, rue du Cadran / 73, rue de Paris. Réservations auprès d'Arnaud Clément avant le samedi 16 novembre - 28, rue Scandicci 93500 Pantin - Tél. 06.25.90.6737 - Mail. arnaud.clement.agt@axa.fr



RETOURAMONT

Et bien dansez maintenant !

La Compagnie de danse Retouramont s'est récemment installée à Charenton. Elle développe des projets basés sur la danse verticale, ouvrant ainsi de nouveaux champs d'exploration dans les paysages urbains. Avec sensibilité et poésie, elle travaille et s'interroge sur les déplacements, les gestuelles et les rythmes qu'impose un ballet aérien. Elle souhaite maintenant développer une approche pédagogique en proposant des stages de danse aux adolescents et adultes. Il s'agira de découvrir cette pratique artistique et technique qui vous mettra sans doute la tête à l'envers ! Les participants pourront éprouver la verticalité et l'horizontalité, soit une autre manière d'appréhender l'espace, son propre corps, en même temps que la gravité. ■

• Samedi 16 novembre, de 14h à 17h - pour les 13 à 16 ans - Tarif 45 €

• Dimanche 24 novembre, de 13h à 17h - pour les adultes - Tarif 60 €

Pôle de Danse Verticale - 197, rue de Paris - Tél. 01.43.49.69.76 - Mail. contact@retouramont.com

ATELIERS

Après-midi créatifs entre copines

Bien au chaud, dans une atmosphère cosy, il est désormais possible de participer à des ateliers créatifs deux après-midi par mois. Depuis le mois d'octobre, c'est au sein du salon de thé de la partie semi-piétonne de la rue de Paris qu'ont lieu ces animations. Autour d'une tasse de thé, chacun peut ainsi réaliser sa propre création, guidé par Cathy. Elle amène le matériel nécessaire et explique ensuite comment créer, découper et assembler. Le plus souvent, il s'agit de cartonnage, mosaïque et scrapbooking. Elle initie aussi à l'art du kirigami, l'art de la découpe du papier, tout proche de l'origami, l'art du pliage. Chaque séance recouvre sa thématique, à chacun de choisir et de s'initier en douceur ! Les prochains rendez-vous sont les jeudi 14 et samedi 30 novembre, de 13h30 à 16h30. ■

Participation financière : 20 € - Prévoir une consommation au salon de thé - Réservation par téléphone au 06.83.59.38.78. Fleur thé - 38, rue de Paris



AFC

3^e édition de la braderie aux vêtements

L'Association des Familles de Charenton organise une braderie aux vêtements le **samedi 30 novembre prochain, de 9h à 18h**. Jusqu'alors organisée en début d'année, cette troisième édition aura lieu avant les fêtes, à la demande des familles. Les stands présenteront exclusivement des articles vestimentaires, chaussures et accessoires. ■

Espace Toffoli - 73, rue de Paris ou 12, rue du Cadran

Renseignements par mail : ass-familles@wanadoo.fr

Comité de jumelage



ANIMATION

Venez réaliser votre propre couronne de l'Avent !

La section Allemagne du Comité de jumelage propose, comme chaque année, un atelier de confection de couronne de l'Avent. **Ouvert à tous**, cet atelier aura lieu le **samedi 30 novembre prochain**, de 9h30 à 12h30 à la Maison des Associations au 33, quai des Carrières. La participation financière est de 25 € (matériel fourni). ■ **Attention, le nombre de places est limité ! Inscriptions au 01.43.68.46.32**



FESTIVAL MUSIQUE

Deux airs de pop

La section Charenton Trowbridge est à l'initiative d'un jeune festival, aux couleurs pop rock. Des groupes de jeunes musiciens ont été sélectionnés de part et d'autre de la Manche pour proposer des soirées énergiques au petit t2r, les vendredi 13 et samedi 14 décembre prochains. A l'affiche de ce festival, "Deux airs de pop" sont prévus deux groupes directement venus de Trowbridge, "Sulis" et "Collision Course". Du côté français, on attend "Exocet" et "Rocking Kills". Des compositions inédites, reprises bien trempées, à n'en pas douter, la température va monter sur la scène du petit t2r ! ■



- Vendredi 13 décembre
20h30 - Sulis (GB) et Exocet (Fr)
 - Samedi 14 décembre
16h - Rocking Kills (Fr) et Collision Course (GB)
- Pass 1 jour : 15 € - Pass 2 jours : 25 €
Petit t2r - 107, rue de Paris
Réservations au 06.12.16.42.21
bjblandet.charenton.trowbridge@gmail.com



BORGO VAL DI TARO

Deux prochains rendez-vous culturels à retenir

La section Italie du Comité de Jumelage propose **une conférence sur l'immigration italienne**, donnée par Angeline Zazzera-Matsaggos, professeur d'italien, le mercredi 20 novembre prochain, à 19h30 à l'espace Toffoli. **Renseignements au 01.48.93.36.35.**

Dans une ambiance conviviale, la soirée du **vendredi 6 décembre prochain** sera consacrée aux fameuses "feste di Natale" à l'espace Toffoli. A partir de 19h30, les membres du comité pourront venir célébrer la fin de l'année et passer un beau moment de partage. Attention, le nombre de places est limité, il conviendra donc de réserver au **01.48.93.36.35.** ■

SOLIDARITÉ

25 ans du

Téléthon à Charenton



Événement populaire, le Téléthon mobilise et rassemble pour vaincre les maladies génétiques. La détermination des bénévoles permet, chaque année au mois de décembre, de collecter des fonds pour aider les chercheurs et les malades à faire un pas de plus vers la guérison.

"Innover pour guérir" sera le slogan de cette édition du Téléthon qui aura lieu les **6 et 7 décembre prochains.**

Plusieurs associations et entreprises charentonnaises vous donnent donc rendez-vous afin de recueillir vos dons lors de ce grand rendez-vous. Des urnes seront disposées sur les différents sites et il sera bien sûr possible de faire des promesses de dons en composant le bien connu "36-37". ■

COLLECTE DE JOUETS

Offrons un Noël à tous les enfants !

Jusqu'à la fin du mois de novembre, l'agence Century 21 organise une collecte de jouets au profit des enfants défavorisés. C'est l'association "Au petit plus" qui se chargera de les distribuer auprès des plus jeunes au moment des fêtes de fin d'année. Les dons se font auprès de l'agence située au 39 de la rue de la République. ■





GUILLAUME DELACOUR

Un Charentonnais, nouveau talent de la BD

Illustrateur, scénariste et dessinateur de bande dessinée, Guillaume Delacour est un homme au talent multiforme. Rencontre avec ce Charentonnais qui vient de sortir son premier véritable album de bd en solo, "Ariane Dabo : la lance opale de feu"

Autodidacte passionné par le dessin depuis toujours, Guillaume crée son blog il y a quelques années et commence à publier des dessins en lecture libre, ce qui lui donne la possibilité de partager son travail avec un maximum de lecteurs. Il se lance alors dans une série, "La guerre millénaire", au style fortement influencé par les mangas. Les réactions des internautes sont positives et l'incitent à continuer dans cette nouvelle voie bien éloignée de ses fonctions professionnelles : il est alors fonctionnaire au Ministère des finances !

Une reconversion bien organisée

Il profite de la naissance de son deuxième enfant pour franchir le pas et se consacrer désormais complètement à sa pratique artistique. Connaissant la difficulté de percer dans le milieu de la bd dans un contexte de crise, Guillaume choisit de se diversifier. Il œuvre ainsi dans l'illustration réalisant des couvertures de romans, participe à un projet de jeu de rôles, donne des cours dans un atelier dessin à l'IUT de Sénart...

Étant originaire d'Amiens, Guillaume adhère tout naturellement à "La lanterne à BD" une association d'auteurs picards et participe à l'ouvrage collectif "Les contes de la lanterne".

Un album mystérieux aux décors familiers

Le projet Ariane Dabo est né il y a quelque temps. Souhaitant s'écarter un peu du style manga et revendiquer ses autres influences, Guillaume a souhaité publier un album de bd plus traditionnel tout en utilisant des techniques modernes grâce auxquelles il peut réaliser entièrement seul scénario, dessins et couleurs. Il résume ainsi l'inspiration qui l'a guidé : "J'ai voulu faire une histoire avec une héroïne contemporaine, au départ simple secrétaire dans une grande banque, entraînée malgré elle dans des aventures teintées d'espionnage par l'intermédiaire d'un bijou symbolique."

Si le personnage principal lui a été directement inspiré par son épouse, Guillaume revendique l'influence d'Indiana Jones, James Bond ou Da Vinci Code, ainsi que des jeux de rôles à l'ambiance un peu sombre pour un album dans lequel le lecteur Charentonnais pourra reconnaître certains décors de son quotidien. L'intrigue mystérieuse mêlant société secrète, complots et occultisme trouvera sa conclusion dans le volume 2 "L'Ordre du sceptre de Baal" où Ariane Dabo devra à nouveau affronter mille dangers au péril de sa vie dans les rues de Londres.

Après avoir démarché de nombreux éditeurs Guillaume a réussi à convaincre une jeune maison d'édition dénommée YIL et prévoit de participer à plusieurs festivals de bd afin de faire connaître son album. Il proposera également la lance opale de feu, bijou pendentif collector créé spécialement par une styliste Charentonnaise CCBenistyle. ■



N'hésitez pas à découvrir notre nouvelle héroïne Ariane Dabo et son univers sur le blog de Guillaume, <http://delacourbd.blogspot.fr/> et sur <http://arianedabo.blogspot.fr/>
Pour commander l'album : www.yil-edition.com

SPORT ET HANDICAP

Un colloque pour bousculer les idées reçues

Venez nombreux vous informer tout en vous distrayant !

Le mercredi 27 novembre prochain se déroulera à l'Espace Toffoli un colloque "A chacun son défi" sur le thème du sport et du handicap organisé conjointement par la Ville de Charenton et par la fédération des APAJH, association qui accompagne quelques 32 000 personnes sur plus de 600 établissements en France.

Cette action s'inscrit dans la continuité de la démarche de sensibilisation sur le thème du handicap, entreprise depuis plusieurs années par la Ville.

Ainsi, un premier colloque fut organisé il y a 3 ans lors du Forum des associations.

Puis ce fut une première exposition de tableaux réalisés par une artiste autiste à l'Espace Art et Liberté et une seconde exposition réunissant des artistes ayant des problèmes de handicap, expositions à chaque fois accompagnées de colloques sur le thème de l'Art thérapie.

Après la thématique de l'art et du handicap, les efforts se sont portés sur le sport et le handicap. Il est en effet important de faire passer un message simple. Les personnes en situation de handicap peuvent parfaitement faire du sport et s'y épanouir, et dans certaines disciplines, elles peuvent même se montrer aussi performantes que les valides.

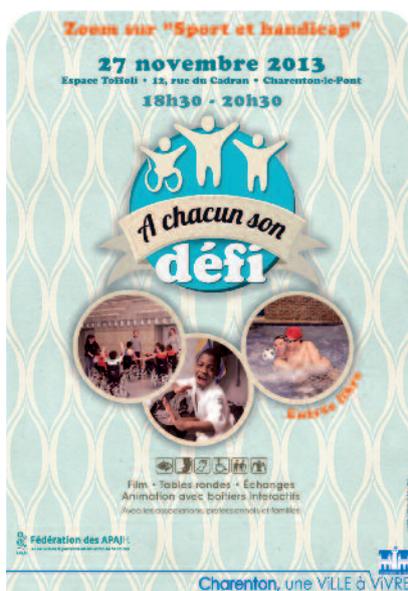
Une soirée interactive

Ce nouveau colloque, ouvert à tous, a été conçu dans un esprit interactif et ludique. Après la projection d'un petit film retraçant les actions menées par la Ville et les clubs lors de la journée de juillet consacrée à la pratique sportive des handicapés, on parlera sport. Deux tables rondes animées par le journaliste Frédéric Montaigne de "Capital" vont ainsi se succéder.

On évoquera tout d'abord "Le sport source de bien-être pour tous", puis seront abordés les moyens permettant de favoriser la pratique du sport par les personnes en situation de handicap.

Les interventions seront traduites par un interprète en langue des signes pour permettre aux malentendants de suivre les débats.

Entre les deux tables rondes, un quizz instituera une interaction directe avec le public présent qui sera invité à répondre à différentes questions au moyen d'un boîtier. Les réponses du public seront projetées sur l'écran, puis la solution sera explicitée, ce qui permettra de dissiper nombre d'idées reçues de manière ludique. Venez nombreux vous informer tout en vous distrayant !



Mercredi 27 novembre - Espace Toffoli - 18h30-20h30. Entrée libre ■

SPORT ET SPECTACLE

Les trophées du sport : un anniversaire à fêter

Cette année les trophées du sport fêtent leur vingtième anniversaire ! A cette occasion, une programmation spéciale vous a été préparée avec le concours des clubs de la ville qui ont tous joué le jeu pour rendre cette soirée unique et inoubliable.

Après les traditionnels discours d'ouverture (dont une lecture surprise !), les tableaux soigneusement répétés se succéderont. Le point d'orgue de la soirée sera constitué comme à l'habitude par la remise du trophée du fair play et du trophée des trophées, récompenses fort convoitées dont l'identité des lauréats est gardée secrète jusqu'au dernier moment. Alors réservez votre soirée, vous ne le regretterez pas ! ■

Vendredi 22 novembre 2013 - Gymnases Tony Parker - 19h entrée libre.



RESTAURATION

Authentik change de propriétaire

Un couple pétillant et dynamique, Véronique et Dany Azoulay, vient de reprendre le snack de la partie semi-piétonne de la rue de Paris, Authenti'k. En un tour de main, ces deux professionnels de la restauration se sont appropriés les lieux et ont apporté leur personnalité au précédent concept. Quotidiennement, Véronique conçoit les plats du jour, les desserts et organise le service, tandis que Dany gère les affaires avec énergie. Au menu, la clientèle retrouvera les fameux burgers, paninis, salades et autres bagels. Dany, l'oeil malicieux, précise que ces derniers n'ont pas de trous. "Pourquoi ? Pour en avoir plus ! Et puis c'est plus facile à manger". Il se félicite de proposer des produits frais, aussi bien les frites, que les pâtes et les crêpes. Le couple prévoit de proposer un service de livraison sur le territoire de Charenton et de Saint-Maurice, de 11h30 à 16h. Il pense aussi aux petits budgets, avec une réduction de 10 % pour les étudiants et lycéens, sur présentation de leur carte.

Authentik est ouvert du lundi au vendredi, de 11h à 18h. Il vous faudra peu de temps pour y prendre vos habitudes ! ■

Authentik - 18, rue de Paris
Tél. 01.43.75.97.49



BROSSES ET CISEAUX

Un nouveau salon de coiffure pour se refaire une beauté



Après 22 ans dans son salon de coiffure de la galerie des Terrasses, Edwige Cebellieu a raccroché ses ciseaux pour une retraite bien méritée. Le salon a été repris par Damien de la Reberdière, jeune patron de 22 ans, qui souhaite être remarqué à la fois pour les qualités de service et le sens de l'accueil de son équipe. "Je voudrais que les clients se sentent bien, qu'ils soient à l'aise et qu'ils se sentent en confiance chez nous. Il est essentiel que nous soyons à leur écoute et en même temps qu'on les conseille pour leur proposer la coupe la plus adaptée." Si le patron a changé, les habitué(e)s retrouveront la même équipe menée par Fleur, charismatique coiffeuse, en poste depuis 18 ans. "Nicolas Hugo" est un salon mixte, où l'on coiffe petits et grands. On y trouve des prestations variées, avec un système de forfait pour les shampooings, brushings, coupes ou encore les lissages brésiliens.

Damien vient d'acquérir un autre salon à Ivry-sur-Seine, ambitionnant de créer plus tard une franchise "Nicolas Hugo". Pour moderniser les lieux, il a prévu des travaux pour le premier trimestre 2014. En attendant, tout le mois de novembre, il accueillera les lecteurs du Charenton Magazine avec 10 % de remise. Jamais à court d'idées,

il a pensé aussi à un système de loterie pour les personnes qui viendront se faire coiffer pendant les vacances de Noël. ■

Nicolas Hugo - 73, rue de Paris - Galerie des terrasses - ouvert du lundi au samedi, de 9h à 19h - Tél. 01.48.93.55.99

RÉUNION PLÉNIÈRE

Mise en place du droit de préemption urbain commercial

La Mairie de Charenton a contractualisé avec la Chambre de Métiers, en début d'année, afin que celle-ci réalise une étude du tissu commercial et artisanal de la ville ainsi qu'une enquête auprès de la population. Ces résultats ont permis de délimiter les périmètres du Droit de Préemption Urbain Commercial sur la ville. Ce Droit de Préemption a été voté au mois de juillet et est exécutoire depuis le mois de septembre. La Ville souhaite partager avec les commerçants les résultats de l'enquête et donner des éléments d'explication sur le dispositif mis en place.

Les commerçants sont donc invités à une réunion d'information à l'Espace Toffoli le **mardi 19 novembre à 19h**. Cette réunion sera suivie d'un buffet. Pour vous inscrire, vous pouvez appeler Nicolas Tourtelier au 01.46.76.50.01 ou par mail à ntourtelier@charenton.fr

Espace Toffoli - 73, rue de Paris ou 12, rue du cadran ■



ZIKSPOTTING

Venez assister à l'engistrement d'une émission musicale

Dans l'ambiance intimiste du foyer bar du Théâtre des 2 Rives, Gonzalo Fuenzalida Romero va réaliser en direct une interview le **mardi 3 décembre prochain** à 20h.

Le public va pouvoir découvrir ce qui inspire, questionne ou fait rêver les artistes émergents. **Ce moment de musique unique offrira également à l'assistance quelques chansons en acoustique.** Zikspotting est diffusée sur Internet et sur les chaînes Ma Chaîne Etudiante et Demain TV. Les vidéos sont mises en ligne sur le site Internet des Théâtres. Cette émission est bien entendu tout public et l'entrée est libre, dans la limite des places disponibles. Une restauration légère sera proposée au bar du Petit t2r.

Au programme de cette deuxième édition de Zikspotting à Charenton :

Siân Pottok

Auteur-compositeur et interprète, Siân revendique ses origines sur trois continents (Inde, Congo, Belgique et Slovaquie). Née en Floride, elle grandit entre l'Indonésie, Singapour, la Belgique et la France. Entre folk, électro et groove, son univers surprend, envoûte, transporte et vous remplit d'émotions avec des influences diverses mais plus que riches, comme Ella Fitzgerald, Antony and the Johnson, Susheela Raman, Joni Mitchell, Ani DiFranco...



© Ffola

K-Leaf

Méromane inconditionnel, l'ouverture musicale de cet artiste antillo-guyanais, n'a d'égal que l'éclectisme de ses compositions. A défaut de se contenter de creuser jusqu'à épuisement le même sillon qui a permis pendant trois décennies à la musique antillaise de briller de mille feux, c'est vers des latitudes où la soul, les rythmiques afro et la folk acoustique paraissent avoir réalisé leurs plus beaux rêves d'union, qu'il nous confie à travers un créole envoûté, des textes poétiques où il est souvent question de mélancolie et d'amour torturé.

Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris
Inscriptions et renseignements : 01.46.76.67.20
www.lestheatres.fr



© Ffola

ART ET LIBERTÉ

L'art de l'aquarelle s'expose



© Paly Becker

Dans les mots d'Hugo Pratt, l'aquarelle, ça "n'est pas une histoire, c'est la traduction d'une sensation, d'un souvenir, d'un état d'âme." La pratique demande à la fois de la sensibilité mais aussi un véritable savoir-faire. Ce moyen d'expression utilise des surfaces humides mais crée aussi de belles transparences et nuances. Une sélection des plus grands aquarellistes de la Société Française de l'Aquarelle exposeront leurs travaux à l'Espace Art et Liberté **du 19 novembre au 14 décembre prochain**. Des artistes Gallois feront aussi découvrir aux visiteurs leurs visions des bords de mer et de la campagne Britannique, avec une palette à dominante de vert et camaïeu de gris, rendant hommage à la nature et à ses paysages.

Au cours du mois de novembre aura lieu la journée mondiale de l'aquarelle, c'est pourquoi à cette occasion, cet espace polyvalent ouvrira ses portes à des démonstrations, conférences et autres stages, le temps de ces quelques semaines d'exposition. Venez apprécier le travail de ces aquarellistes qui viennent partager avec beaucoup de générosité leurs pratiques artistiques.

Plus de renseignements auprès de l'Espace Art et Liberté - La Coupole - 3, place des Marseillais - Ouvert du mardi au samedi de 13h à 18h

Sortir

à Charenton et à Saint-Maurice

L'agenda culturel et artistique de la Communauté de Communes

JEUDI 14 NOVEMBRE

20h30 : Concert d'orgue

Concert d'orgue exceptionnel avec Paolo Oreni, organiste international. Au programme, Bach, Mozart, Liszt, Widor, improvisations. Libre participation. Église Saint-Pierre de Charenton - Informations au 06.60.20.74.68.

VENREDI 15 NOVEMBRE

10h-17h30 : Stage de Pastel

Forfait 3 jours : 240 €. Par la société des Pastellistes de France, sur le thème animalier. Ateliers d'Art de Charenton - Inscription : 06.19.94.75.90.

19h30 : Panier piano

Soirées festives et apéritives Cabaret - 16 €, 12 €. Des textes drôles, des chansons, de la musique et 3 comédiens donnent à ce spectacle un bel air de fête. Un divertissement drôle et spirituel sur la jeunesse et le plaisir de grandir... en famille ! Autres représentations le 16/11 à 19h30, le 17/11 à 18h. Studio-Théâtre de Charenton - 01.43.96.21.05.

20h : Tree of life

Cinéma sur les quais - entrée libre. Film de Terrence Malick (2011) avec Brad Pitt, Sean Penn et Jessica Chastain. Navette gratuite aller/retour à partir du kiosque place A. Briand (19h45). Espace Jeunesse de Charenton - 01.46.76.44.54.



20h30 : Le tireur occidental

Spectacle tout public dès 13 ans - 33 €, 22 €, 13 €, 10 €. Notes de voyages imaginaires d'un européen parti à la découverte des confins du monde. Théâtre des 2 Rives - 01.46.76.67.00. - www.lestheatres.fr

SAMEDI 16 NOVEMBRE

9h30-11h30 : Speaking coffee

Conversations en anglais, organisées par le comité de jumelage de Charenton section Grande-Bretagne. Autres séances les samedis 23 et 30/11 Médiathèque des Quais à Charenton. 01.46.76.69.00.

15h : Mystères d'archives de l'INA

Les médiathèques participent au mois du film documentaire et vous proposent la projection de "Le président Félix Faure en voyage 1897 Saison 3". Médiathèque des Quais à Charenton. 01.46.76.69.00. Entrée libre

DIMANCHE 17 NOVEMBRE

14h-18h : Pâtisserie et création

Ateliers intergénérationnels. 35 €, 25 € (adh° 15 €). Tous les dimanches, Nataly Guetta propose des activités loisirs créatifs à partager en famille. Fournitures comprises et goûter offert. Les ateliers tout en couleurs à Charenton 06.84.59.63.24. www.atelierscouleurs.org

10h30-11h30 : Atelier peinture du dimanche

45 €, 32 €, la séance matériel fourni. Animés par Sandrine Sananès, dans un lieu coloré et dans une démarche rigoureuse et respectueuse du développement de chacun. Autres séances dimanches 1/12 et 15/12. L'Atelier de Charenton - 06.12.61.39.08. www.latelierdecharenton.com

MARDI 19 NOVEMBRE

13h-18h : Salon des artistes de la Société Française de l'Aquarelle

Exposition en entrée libre, du mardi au samedi de 13h à 18h, jusqu'au 14 décembre. En partenariat avec les Ateliers d'art de Charenton. Espace Art et Liberté à Charenton - 01.46.76.68.14.

19h : Concert des jeunes artistes

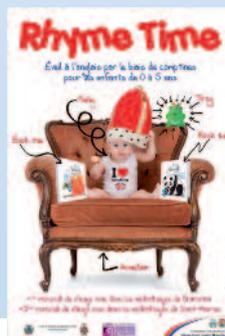
Entrée libre. Par les élèves des Conservatoires Charenton-Saint Maurice. Conservatoire O. Messiaen à Saint-Maurice 01.45.18.81.55.

MERCREDI 20 NOVEMBRE

10h30 Rhyme time

Entrée libre. Éveil à l'anglais par le biais de comptines pour enfants de 0 à 5 ans, en partenariat avec le Comité de jumelage de Charenton, section Grande-Bretagne. Médiathèque Montgolfier à Saint-Maurice - 01.49.76.47.25.

Autre séance le 4/12 à la Médiathèque des Quais à Charenton.



JEUDI 21 NOVEMBRE

18h30-21h : Totems et inspiration Bretagne

Exposition en entrée libre. Quand couleurs et formes jouent ensemble. Atelier d'art Croqueurs de Vie à Charenton www.croqueursdevie.com

20h30 : Sanseverino

Concert - 33 €, 22 €, 13 €, 10 €. Pour sa nouvelle tournée, Sanseverino a décidé de changer de costume... nous revient sur scène accompagné de quatre musiciens avec des sonorités taillées dans la rythmique bluegrass. Théâtre des 2 Rives à Charenton 01.46.76.67.00. - www.lestheatres.fr



© Philippe Delacroix

SAMEDI 23 NOVEMBRE

11h : Soyez curieux, entrez !

Embarquez pour une heure de visite guidée entre la scène et les coulisses du Théâtre des 2 Rives à Charenton. Réservation au 01.46.76.67.20. www.lestheatres.fr

14h30-18h30 : Stage d'Aquarelle

45 € (adh.18 €). En écho à l'exposition de la Société française d'Aquarelle à l'Espace Art et Liberté. Ateliers d'Art de Charenton - 01.43.68.91.76.



15h : Mystères d'archives de l'INA

Dans le cadre mois du film documentaire. Projection de "Le crash du dirigeable Hindenburg en 1937 : accident ou attentat ? Saison 1". Médiathèque de Bercy à Charenton 01.46.76.65.00.

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

14h-18h : Modelage en argile

Ateliers intergénérationnels. 35 €, 25 € (adh°15 €).
Fournitures comprises et goûter offert.
Les ateliers tout en couleurs à Charenton
06.84.59.63.24. www.atelierscouleurs.org

14h-17h30 : Atelier modèle vivant

Forfait 5 séances : 125 €. Nathalie Ouamrane propose des ateliers dessin et peinture, en préparation aux concours des écoles d'art et option arts plastiques du BAC. Autres séances les dimanches 12/01, le 02/02, le 09/03, le 06/04.
Maison des Artistes à Charenton : 06.06.67.69.71.30.

16h : O'Tsukimi

Chant, danse, théâtre de 2 à 4 ans. 8 €. Une proposition très tendre, presque sans paroles pour les plus jeunes. Par le chant et le mouvement, une femme raconte sa complicité avec la lune, entre ciel et terre...

Studio-Théâtre de Charenton - 01.43.96.21.05.
www.studiotheatrecharenton.org



© Sensò Tempo.

MERCREDI 27 NOVEMBRE

11h : Café-biberon spécial 3-6 ans

Entrée libre. Des histoires lues par les bibliothécaires de la section jeunesse.
Médiathèque Delacroix à Saint-Maurice
01.45.18.81.71.

VENDREDI 29 NOVEMBRE

20h30 : Masques et nez

Un spectacle sur le fil... et complet !
Théâtre des 2 Rives à Charenton
01.46.76.67.00. - www.lestheatres.fr

SAMEDI 30 NOVEMBRE

10h-17h : Peinture sur verre

50 € (adh.18 €). Matériel compris.
Ateliers d'Art de Charenton - 01.43.68.91.76.

18h : Concert des jeunes talents

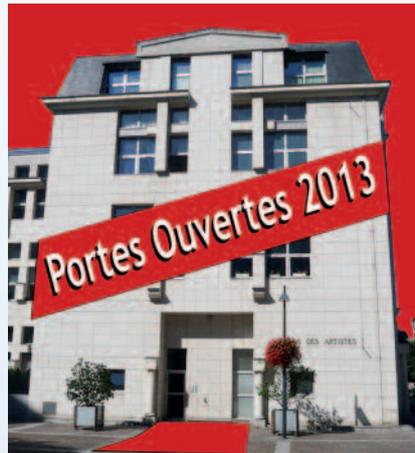
Entrée libre. Les orchestres du conservatoire A. Navarra proposent une version du carnaval des animaux et les ateliers jazz rencontrent la musique traditionnelle lettone autour d'arrangements inédits.
Chapelle de Conflans à Charenton
Informations au 01.46.76.68.00.

SAMEDI 30 NOVEMBRE ET DIMANCHE 1^{ER} DÉCEMBRE

14h - 20h : Portes ouvertes de la maison des artistes

Le tapis rouge se déroule une fois de plus devant la Maison des Artistes de Charenton. Pour cette 6e édition les artistes plasticiens et leurs invités ouvrent leurs ateliers au public. Deux jours pour découvrir des lieux de création, de vie et partir à la découverte d'artistes locaux.

Maison des Artistes - 9, place de la Coupole à Charenton



DIMANCHE 1^{ER} DÉCEMBRE

14h à 18h : Peinture textile

Ateliers intergénérationnels. 35 €, 25 € (adh°15 €).
Nataly Guetta propose dans son atelier des activités loisirs créatifs à partager en famille.
Fournitures comprises et goûter offert.
Les ateliers tout en couleurs à Charenton
06.84.59.63.24. - www.atelierscouleurs.org

MARDI 3 DÉCEMBRE

20h : Zikspotting

Interview et concert - entrée libre sur réservation.
Avec Sián Pottok et K-Leaf (voir P.21).
Théâtre des 2 Rives - Petit t2r.
Réservation au 01.46.76.67.20. - www.lestheatres.fr

VENDREDI 6 DÉCEMBRE

20h30 : Ouvrons les guillemets

Entrée libre. "Les animaux du Pacifique Légendes, contes et chants d'Océanie par Céline Ripoll".
De l'Australie à l'île de Pâques, en passant par la Papouasie, la Kanakie, Tahiti, les îles Marquises voici les histoires des petits animaux du Pacifique.
Médiathèque Delacroix à Saint-Maurice
01.45.18.81.71.

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

9h30-11h30 : Speaking coffee

Conversations en anglais.
En partenariat avec le comité de jumelage de Charenton-le-Pont, section Grande-Bretagne.
Autres séances les samedis 14, 21 et 28 décembre.
Médiathèque des Quais à Charenton - 01.46.76.69.00.

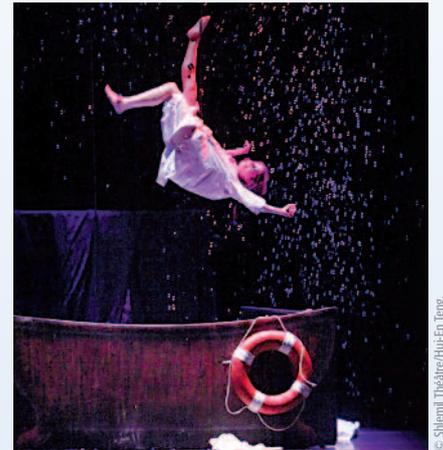
10h-17h30 : Stage de Pastel

50 € + 10 € (adh. 18 €). La technique sèche, pastel fusain sanguine. D'après modèle vivant (participation au cornet).
Ateliers d'Art de Charenton. 01.43.68.91.76.

20h30 : Les âmes nocturnes

Théâtre, cirque, mime tout public, dès 7 ans. Tarifs famille 10 €, 8 €. La nuit de tous les possibles : l'univers fantastique, poétique et drôle de deux êtres rattrapés par leurs songes.

Théâtre des 2 Rives à Charenton
01.46.76.67.00. - www.lestheatres.fr



© Silem Théâtre/Huï-En Teng.

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

14h-18h : Mosaïque

Ateliers intergénérationnels. 35 €, 25 € (adh°15 €).
Activités loisirs créatifs à partager en famille.
Fournitures comprises et goûter offert.
Les ateliers tout en couleurs à Charenton
06.84.59.63.24. - www.atelierscouleurs.org

15h45 : Heures d'orgue

Avec Carolyn Shuster-Fournier, organiste de l'église de la Sainte Trinité à Paris. Libre participation.
Église Saint-Pierre de Charenton
Informations au 06.60.20.74.68.



16h : Au train où vont les choses

Spectacle jeune public, pour les 7-15 ans. 8 €
Acteurs, marionnettes et vidéo racontent trois générations de femmes et le temps qui passe, le monde qui se transforme...

Studio-Théâtre de Charenton - 01.43.96.21.05.
www.studiotheatrecharenton.org

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 95^e anniversaire de l'Armistice

La cérémonie officielle de l'Armistice du 11 novembre et de la victoire de 1918 organisée par la Communauté de communes se déroulera sur le territoire de Saint-Maurice selon le programme suivant :

9h25

1^{er} Service de car pour les Charentonnais
Rendez-vous place Ramon

9h40

Rassemblement devant l'Eglise Saint-André de Saint-Maurice

9h45

Messe pour la "Paix et pour les morts de toutes les guerres"

10h45

Départ du défilé

11h15

2^e Service de car pour les Charentonnais
Rendez-vous place Ramon

11h30

Cérémonie officielle, place Charles de Gaulle à Saint-Maurice

Pour Charenton, le retour en car est assuré.



COMMÉMORATION Cinquantenaire de l'Ordre National du Mérite

A l'occasion du 50^e anniversaire de l'Ordre National du Mérite, créé le 3 décembre 1963 par le Général de Gaulle, la section du Val-de-Marne de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM) lance un appel aux premiers compagnons qui ont été nommés à cette distinction dans le département.

Ils sont invités à se faire connaître auprès de **Nathalie Le Gagneur**, déléguée de la section Charenton Saint-Maurice, au 01.43.68.90.89.



MATINALE

Club Gravelle Entreprendre

La prochaine matinale du Club est ouverte aux porteurs de projets, aux jeunes entreprises du territoire et également aux chefs d'entreprises en activités ou retraités qui souhaiteraient apporter leur soutien aux nouveaux entrepreneurs du territoire. Elle aura lieu à l'espace Toffoli le **mardi 12 novembre prochain, de 8h30 à 10h30** autour d'un petit déjeuner. Elle portera sur "les financements et les parrains pour les entrepreneurs du Val-de-Marne", en partenariat avec la plateforme locale "Val-de-Marne Actif pour l'Initiative" et Initiative FIDEP Val de Marne.

Cette matinale se déroulera **dans le cadre de la semaine du parrainage**, initiée par Initiative France organisée du 12 au 19 novembre au niveau national. Au cours de cette rencontre, une présentation des financements et du parrainage sera proposée ainsi qu'un échange autour de témoignages croisés de parrains et d'entrepreneurs accompagnés.

Les habitants du territoire qui seraient intéressés et qui souhaiteraient recueillir des informations peuvent bien entendu y participer eux aussi.

Pour plus d'informations et pour vous inscrire, vous pouvez contacter le Club Gravelle Entreprendre au 01.46.76.50.00.

www.club-gravelle.org

SUR LES MARCHÉS

Une opération à ne pas manquer !

Les marchés aux comestibles de Charenton et Saint-Maurice sont connus et appréciés à la fois pour leur proximité, le professionnalisme de leurs commerçants, la possibilité de trouver une grande variété de produits frais mais encore leur convivialité. Les **samedi 16 et dimanche 17 novembre prochains** aura lieu la grande opération "sacs cabas", avec la distribution de sacs personnalisés présentant une mosaïque de portraits des commerçants. Par ailleurs, les halles des marchés vont bientôt revêtir leurs plus beaux atouts avec de belles décorations afin d'annoncer le début des festivités de fin d'année.

PROPRETÉ

Trier est un geste facile au quotidien

La collecte sélective, comment ça marche ? Il suffit d'un peu d'organisation pour prendre de bonnes habitudes et ensemble préserver notre environnement. C'est une somme de petits gestes que chacun peut appliquer à son domicile, au bureau et plus globalement dans son cadre de vie.

Lundi : Encombrants, déchets d'équipements électriques et électroniques doivent être sortis à partir de 19h30, à la veille de leur collecte. Collecte des déchets ménagers, dans le bac vert.

Mardi : Collecte des déchets ménagers, dans le bac vert.

Collecte des journaux et cartons dans le bac marron.

Mercredi : Le camion planète est présent le 2^e mercredi du mois avenue Jean Jaurès, face au marché, de 8h30 à 12h30. Il collecte les déchets toxiques ou dangereux.

Jeudi : Collecte des déchets ménagers, dans le bac vert.

Vendredi : Collecte des emballages en verre bien vidés, dans le bac bleu.

Collecte des déchets ménagers, dans le bac vert.

Collecte des journaux et cartons dans le bac marron.

Samedi : Collecte des déchets ménagers, dans le bac vert.



TUTORAT

Parrainage : un appui vers le monde professionnel

Dans le cadre de la démarche "Agir ensemble sur le territoire" la première action dans la thématique "Insertion des jeunes" vient d'être lancée :

- Vous avez entre 16 et 25 ans
- Vous avez besoin d'aide pour élaborer votre projet professionnel
- Vous êtes à la recherche d'un stage
- Vous êtes à la recherche d'une entreprise pour faire une formation en alternance
- Vous êtes à la recherche d'un emploi...

Que vous soyez diplômé ou non, scolarisé ou non, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement individuel et personnalisé près de chez vous. La Direction de l'Economie et de l'Emploi dispose d'un réseau de "parrains/marraines" (chefs d'entreprise, spécialistes de leur métier et/ou salariés) qui se proposent de vous accompagner dans vos démarches afin de vous permettre d'intégrer la vie active avec l'appui des partenaires locaux.

Renseignements auprès de la Direction de l'Economie et de l'Emploi au 01 46 76 50 00 ou par mail à eco@charenton.fr.

RECENSEMENT

Vous avez eu 16 ans, venez vous faire recenser :

- de novembre 2013 à février 2014 pour les jeunes garçons et filles nés en novembre 1997,
- de décembre 2013 à mars 2014 pour ceux nés en décembre 1997.
- de janvier 2014 à avril 2014 pour ceux nés en janvier 1998,

Si vous veniez avant votre date anniversaire, votre demande ne pourrait être enregistrée. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- un justificatif de domicile récent.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc.).

AFFAIRES CIVILES

Du lundi au vendredi : 16, rue de Sully de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 17h
Le samedi : 7, rue Gabriel Péri de 8h30 à 11h45 - Tél. 01.46.76.46.50



Charenton Magazine chez vous

En cas de non réception de votre Charenton Magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou via le site de la ville : www.charenton.fr

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

Charlie SARDIN BLANCHARD
Raphaël CORCOS
Emma PIETREMENT BLONDEAU
Keeya RAMSAMY
Ethan MAMOU
Lucas SIEMIENAS ROYER
Alya JOMAA
Erwan GASCHIN FEUILLARD
Si-Yang FANG
Jannah N'WOLE
Yani MAQUENE
Janaa BAABOURA
Louise IDIONG
Noam ABITBOL
Maxime MESLIN
Kenza SAADI
Keewan SAADI
Rafaëlle KLAIN
Joseph FEDIDA
Liel DAYAN
Habybatou DIALLO
Adrien MAVIDES
Julia COUDERC
Mélina MAINI
Matias DUBEI
Lujayne BEN AYED
Charlie HALIMI
Lou PUECHGUIRAL
Selmen AOUNE
Alexia STREISSEL
Amara SOUMAHORO
Camille BORDENAVE-BELLOCCO
Hatoumata SANGARÉ
Rose DELAMARRE
Nawelle LOUOT
Manel KACIMI

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

Agnès DELIGNY et Michel VIDALENC
Aurore FERRIERES et Andréa PINTON
Mahsa ABDI et Richard AZOULAI
Jennifer WEINBERG et Jonathan BADER
Malvina SAUVAGE et Hadi KALAFATE
Johanna BENISTI et Jonas DARMON
Sarah CAROUBI et Mosché MELKI
Elif KOLUMAN et Eric LEPINGLE
France BERT et Sergio RODRIGUES
Pauline VIENNET et Quentin IEHL
Séverine BACHELET et Frédéric CLERC
Sabrina ABADIE et Grégory SPORTICHE
Binta TCHALA et Jean-Pierre DOLLE
Stéphanie LESIEUR et Thomas DUMORTIER
Thi-Diem KHUU et Damien HENTIC
Sylvia LETOURNEAU et Frédéric CROCHET
Anne ETIENNE et Anthony BUBAIRE PEREZ
Sarrah KHENNOUS et Hamza CHETTOUH
Corinne TAILLEFER et Cyrille COUTANT

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Daniel MARTINS
Germaine PERRIER veuve LAHOUBE
Chuma LIBFELD veuve ALBERT
Michel DUVAL
Suzanne BARRAULT veuve COIGNET
Dominique BERAUT veuve NAVARRO
Yvette MOUROUX veuve GIBO
Jérôme LHÉRITIER
Chadé SULTAN
Victoire DUCOULOUX veuve FAVARD
Marie FADDA
Rolande GUILLEMAIN veuve HERBRETEAU
André SOILLY
Régis MORPAIN



DISPARITION

Stéphane Gildas a tiré sa révérence

Il comptait parmi les résidents de la maison des artistes depuis une dizaine d'années. Homme de théâtre au caractère bien trempé, Stéphane Gildas s'est éteint le 14 octobre dernier. Il avait d'abord mené une vibrante carrière de comédien avant de se tourner vers l'enseignement et la mise en scène.

De jeunes générations se sont formées à son contact avant de voler de leurs propres ailes. Le monde du théâtre lui a rendu un dernier hommage au cimetière du Père Lachaise. Nos pensées se tournent vers sa famille et ses amis. ■



SANTÉ

Permanences pharmacies

• **Dimanche 10 novembre**

Pharmacie CENTRALE
54, rue de Paris
Tél. 01.43.68.01.41.

• **Lundi 11 novembre**

Pharmacie MONDOT
2, rue du Général Leclerc
Tél. 01.43.68.03.97.

• **Dimanche 17 novembre**

Pharmacie KEM CHHOUEM
46, avenue du Gal de Lattre de Tassigny
94410 St-Maurice
Tél. 01.43.68.20.33.

• **Dimanche 24 novembre**

Pharmacie BERNHARD
68 bis, rue de Paris
Tél. 01.43.68.00.38.

• **Dimanche 1^{er} décembre**

Pharmacie LACLAIRE
52, rue Gabrielle
Tél. 01.43.68.06.61.

• **Dimanche 8 décembre**

Pharmacie SAFENO
7, rue du Maréchal Leclerc
Tél. 01.43.96.44.93.

SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche ainsi que les jours fériés de 8h à 24h. Appelez le 15.

Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés
Tél. 01.48.52.31.17

Clinique de Bercy

1, rue du Port aux Lions
Tél. 01.43.96.78.00

INFO OFFICIELLE

Permanence du Député

Le Député de notre circonscription tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton le jeudi 28 novembre à partir de 19h.

INFO STIF

Bonne nouvelle pour les utilisateurs de la ligne 24



A compter du dimanche 22 décembre prochain, les fréquences de passage du dimanche seront améliorées, à raison d'un passage toutes les 15 minutes contre 20 à 30 minutes jusqu'alors.

Les du **Trophées Sport**



VENDREDI 22 NOVEMBRE 2013 - 18H30
Gymnases Tony Parker

www.charenton.fr



Charenton, une VILLE à VIVRE